Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2023 : Liban, juin 2023

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2023 « Liban », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Les espaces productifs agricoles en France

Question 1

Deux éléments : la France recule dans le classement des exportateurs agricoles mondiaux (elle passe de deuxième à cinquième exportateur mondial en vingt ans). Ses parts de marché reculent alors que le commerce international de produits agroalimentaires est très dynamique. Autre élément possible : l'espace productif agricole diminue d'année en année.

Question 2

Trois causes au choix : la baisse du nombre d'exploitations ; la chute de la surface agricole utile ; la limitation des rendements. Il y a aussi le manque d'investissements dans l'agroalimentaire à cause de la guerre des prix, qui fait baisser la productivité. On peut citer aussi des produits français qui ne sont plus compétitifs.

Question 3

La phrase soulignée affirme que les produits français doivent monter en gamme pour atteindre des marchés plus rémunérateurs. L'AOP des pommes de terre de l'île de Ré en est un exemple. C'est un produit de qualité, au goût reconnu (« goût inégalable de la primeur »), lié à un terroir précis (climat océanique doux, ensoleillement, sol de l'île). Il respecte un cahier des charges strict. L'appellation d'origine protégée garantit la qualité et l'origine. Elle permet de vendre le produit plus cher, donc de gagner plus d'argent. La culture respecte aussi l'environnement, comme le demande le document 1.

Question 4

Les acteurs de la filière agricole présents dans les deux documents : les producteurs (les agriculteurs, les exploitations), les distributeurs (la grande distribution), les consommateurs et l'État (document 1). On peut aussi citer la coopérative Uniré (document 2), qui regroupe les producteurs.

Question 5

Modèle de réponse : les espaces productifs agricoles français font face à plusieurs enjeux. Ils subissent la concurrence sur les marchés mondiaux : les parts de marché reculent, le nombre d'exploitations et la surface agricole diminuent. Ils affrontent aussi la pression de l'urbanisation,

qui prend des terres agricoles, la baisse du nombre d'agriculteurs et le changement climatique. Les consommateurs demandent aussi une production plus respectueuse de l'environnement.

Pour surmonter ces difficultés, on met en place plusieurs stratégies. Il y a la montée en gamme avec des produits de qualité et des labels (AOP, IGP, agriculture biologique). Viennent ensuite le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement (moins d'engrais chimiques, agriculture raisonnée) ; la modernisation et les investissements ; les circuits courts et la vente directe, qui rapprochent producteurs et consommateurs ; l'organisation des producteurs en coopératives. Enfin, il y a le soutien de l'État et de l'Union européenne, avec la politique agricole commune (PAC). L'agriculture française cherche ainsi à rester compétitive tout en étant durable.

Exercice 2 – Civils et militaires durant la Première Guerre mondiale

1 – Développement construit

Ce que le correcteur attend : montrer que la guerre mobilise les soldats (combats, tranchées) mais aussi tout le pays (arrière, femmes, économie, propagande). Il faut aussi montrer qu'elle touche les civils (occupation, bombardements, massacres, deuil), avec des exemples. Texte modèle :

La Première Guerre mondiale (1914-1918) est une guerre totale. Elle mobilise toutes les ressources des pays en guerre et touche à la fois les militaires et les civils. Comment l'une et l'autre population sont-elles impliquées dans le conflit ?

Les militaires

Les militaires sont les premiers acteurs de la guerre. On mobilise des millions d'hommes en août 1914 (environ 8 millions de Français sur la durée de la guerre). Après quelques mois de guerre de mouvement, les armées s'enterrent dans les tranchées. Les soldats y vivent dans la boue, le froid, la peur et la présence des rats et des poux. Les grandes batailles comme Verdun (1916) et la Somme (1916) provoquent des centaines de milliers de morts. Les armes nouvelles (artillerie lourde, mitrailleuses, gaz de combat, chars, avions) rendent la guerre plus meurtrière. La guerre tue environ 10 millions de soldats dans le monde, dont près de 1,4 million de Français.

Les civils à l'arrière

Les civils participent à l'effort de guerre à l'arrière. Les hommes sont partis, donc les femmes les remplacent dans les champs, les bureaux et les usines d'armement (les « munitionnettes »). Les usines produisent des obus, des canons et du matériel militaire. Les civils souscrivent aux emprunts de guerre, subissent le rationnement et la hausse des prix. Les États encadrent l'opinion par la propagande (« bourrage de crâne ») et la censure.

Les civils, victimes de la guerre

Les civils sont aussi des victimes directes. Dans le nord de la France et en Belgique, les populations vivent sous occupation allemande, avec des réquisitions, des déportations et du travail forcé. On bombarde les villes (Paris, Reims, Londres), et les civils meurent de faim à cause du blocus. Dans l'Empire ottoman, les Arméniens subissent un génocide en 1915. La mort des soldats endeuille les familles, et la guerre détruit des régions entières.

Ainsi, la Première Guerre mondiale est une guerre totale, qui efface la frontière entre front et arrière. Son bilan humain a été terrible pour les militaires et les civils.

2 – Repères : tableau et frise

A – La fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe : 8 mai 1945 (capitulation de l'Allemagne). B – Indépendance d'une ancienne colonie, un exemple au choix : Algérie, 5 juillet 1962 ; ou Tunisie et Maroc, 1956 ; ou Indochine/Viêt Nam, 1954 ; ou Côte d'Ivoire, Sénégal, Cameroun, 1960 ; ou Inde, 1947.

C – Les traités de Rome : 1957 (25 mars), qui créent la Communauté économique européenne (CEE), en vigueur en 1958. D – Une crise de la guerre froide, un exemple au choix : le blocus de Berlin (1948-1949) ; la guerre de Corée (1950-1953). Il y a aussi la construction du mur de Berlin (1961) ; la crise de Cuba (octobre 1962) ; la crise de Hongrie (1956).

Sur la frise (graduée de 1945 à 1990), placer la lettre A à l'extrémité gauche (1945). Placer ensuite B (par exemple 1962, entre 1960 et 1970), C (1957, entre 1950 et 1960, plus près de 1960) et D (par exemple 1961 ou 1962). Il faut placer la lettre exactement au-dessus de l'année demandée.

Exercice 3 – L'égalité femmes-hommes en France

Question 1

Le principe d'égalité complète entre les femmes et les hommes dans tous les domaines apparaît en 1946, quand on l'inscrit dans la Constitution (préambule de la Constitution de la IVème République).

Question 2

On a adopté de nouvelles lois parce que l'égalité inscrite dans les textes ne s'est pas traduite aussitôt dans les faits. Les femmes ne pouvaient pas toujours travailler sans l'accord de leur mari (loi de 1965). Elles étaient moins payées que les hommes (loi de 1972). Elles étaient aussi peu présentes dans les assemblées élues (loi de 2000). Les lois cherchent à rendre l'égalité réelle.

Question 3

Deux inégalités au choix : les femmes occupent des postes moins qualifiés (15 % de cadres parmi les femmes contre 21 % parmi les hommes en 2017). Elles travaillent dans des métiers et des entreprises moins bien rémunérés (salaire horaire net moyen inférieur de près de 19 % dans les métiers « féminins ») . Les cinq métiers les moins payés sont à dominance féminine.

Question 4

Deux exemples au choix : les femmes sont 45 % à travailler dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale contre 19 % des hommes. Les hommes sont 19 % à travailler dans l'industrie et 11 % dans la construction, contre 8 % et 1 % des femmes. Les métiers du soin, du ménage, de la coiffure et de la garde d'enfants sont à dominance féminine. Ces choix traduisent l'idée qu'il existerait des métiers « de femmes » et des métiers « d'hommes ».

Question 5

Modèle de réponse (sans nom ni établissement) : « À l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, notre collège présente une exposition sur l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes. Vous y découvrirez les grandes étapes des droits des femmes en France (droit de vote en 1944, égalité inscrite dans la Constitution en 1946, lois sur le travail et les salaires). Vous y découvrirez aussi les inégalités qui persistent, comme les écarts de salaire et la faible présence des femmes dans certains métiers.

Ces inégalités s'opposent aux valeurs de la République. La devise « Liberté, Égalité, Fraternité » affirme que tous les citoyens ont les mêmes droits. L'égalité n'est pas respectée si, à travail égal, une femme est moins payée. La liberté est aussi en jeu quand les stéréotypes empêchent des filles ou des garçons de choisir leur métier. Enfin, la laïcité, la solidarité et la fraternité nous invitent à construire une société où l'on respecte chacun. Venez nombreux et réfléchissons ensemble aux moyens d'agir. »

Conseils pour le jour J

- Lisez attentivement la phrase soulignée ou en gras d'un document : elle donne la clé de la question qui s'y rapporte.
- Pour le développement construit, annoncez un plan : les militaires d'abord, puis les civils, avec un exemple daté pour chaque idée.
- Pour la frise, vérifiez l'échelle avant de placer les lettres : chaque graduation correspond à un nombre d'années précis.
- Dans un paragraphe de géographie, associez toujours un enjeu à une stratégie ou à un exemple.
- En EMC, reliez vos arguments aux valeurs de la République (égalité, liberté, fraternité) et utilisez des chiffres du document.